

COURRIER REC

Mairie de Nervieux

Le 11 JUIN 2012

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Mairie de NERVIEUX

DU CONSEIL MUNICIPAL

2012/027

L'an deux mil douze, le vingt cinq mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de NERVIEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Date de la convocation : 15/05/2012

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

ETAIENT PRESENTS : Jacques GUILLERMET, Jean-Luc DURRIS, Serge TAMAIN, Hervé CASTAINGS, Jérôme BRUEL, Arnaud MIGNARD, Virginie BONNET, Patrice GEIGER, Jean-François BAZZARA

Absents : Solange DUTOUR et Gérard BRUEL.

Procurations : Solange DUTOUR à Arnaud MIGNARD et Gérard BRUEL à Jean-Luc DURRIS.

OBJET : TRAVAUX DE TOITURE SUR LOCAL DU FOOT ET DES BOULES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 25 mai 2011 dans laquelle la commune est devenue propriétaire du jeu de boules et du local cadatrés ZS 31.

Considérant la vétusté des locaux, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux de toiture du local foot et des boules

Vu l'analyse des devis de réparation des toitures par la société COUDOUR et la Société CHANCOLON

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- **De retenir** l'offre de la société CHANCOLON,
- **De réaliser** les travaux de réparation de la toiture du local foot (en bac imitation tuiles et isolation) et du local boules (en tuiles et laine de verre) pour un montant total de 14 466 € HT.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents y afférant.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Fait à Nervieux, le 25 mai 2012

REÇU LE

- 7 JUIN 2012

Le Maire
Jacques GUILLERMET

MAIRIE de NERVIEUX



LE MAIRE,
Jacques GUILLERMET

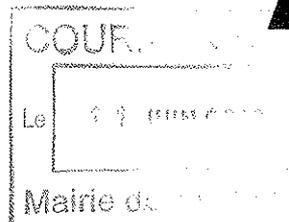
SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr

Mairie de Nervieux

Département de la Loire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2012/028

L'an deux douze, le vingt cinq mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de NERVIEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Date de la convocation : 15/05/2012

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 1

ETAIENT PRESENTS : Jacques GUILLERMET, Jean-Luc DURRIS, Serge TAMAIN, Hervé CASTAINGS, Jérôme BRUEL, Arnaud MIGNARD, Virginie BONNET, Patrice GEIGER, Jean-François BAZZARA

Absents : Solange DUTOUR et Gérard BRUEL.

Procurations : Solange DUTOUR à Arnaud MIGNARD et Gérard BRUEL à Jean-Luc DURRIS.

OBJET : ACQUISITION DE TERRAINS.

Suite à la mise en vente de nombreux terrains agricoles dans le secteur de Bel Air, des Provariaux,

Dans le cadre de l'amélioration du trafic routier sur la Route Départementale n° 1 et dans le centre Bourg,

Vu le projet d'aménagement d'une voie de circulation Est/Ouest permettant de relier la Route Départementale n°1 à la Route Départementale 112,

Vu les contacts avec les propriétaires des parcelles ZL 1 et 2, et ZN 23

REQU LE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- 7 JUIN 2012

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTRISON

1. De valider l'acquisition d'une parcelle de terrain orientée Est/Ouest dans l'axe du Chemin de Bel Air et reliée à la Route Départementale 1 pour une surface estimée soit 4500 m² à 1 € (450 ml x 10 ml).
2. De valider le projet d'achat de terrains sur la parcelle ZN 23, pour une superficie estimée de 1000 m² pour un prix de 1 €/m² en terrain agricole et de 1600 m² (160 ml x 10 ml) à 0.80 €/m² pour le chemin et ses abords situés en zone non agricole.
3. D'inscrire au budget en section d'investissement les sommes correspondantes.

Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr

Mairie de Nervieux

Département de la Loire

4. De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents y afférant.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Fait à Nervieux, le 25 mai 2012

Le Maire

Jacques GUILLERMET

MAIRIE de NERVIEUX



LE MAIRE,
Jacques GUILLERMET

Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr

Mairie de Nervieux

Département de la Loire

COURRIER

Le 11 JUIN 2012

Mairie de NERVIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2012/029

L'an deux douze, le vingt cinq mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de NERVIEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Date de la convocation : 15/05/2012

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 9

Contre : 2

ETAIENT PRESENTS : Jacques GUILLERMET, Jean-Luc DURRIS, Serge TAMAIN, Hervé CASTAINGS, Jérôme BRUEL, Arnaud MIGNARD, Virginie BONNET, Patrice GEIGER, Jean-François BAZZARA

Absents : Solange DUTOUR et Gérard BRUEL.

Procurations : Solange DUTOUR à Arnaud MIGNARD et Gérard BRUEL à Jean-Luc DURRIS.

OBJET : CREATION D'UN COURS DE TENNIS.

Vu la disparition du cours de tennis lors de l'achat du terrain par un propriétaire privé en 1999,

Vu la disponibilité d'un terrain partiellement aménagé aux abords du cimetière,

Vu les devis estimatifs des travaux (30 000 €)

Considérant la demande de l'Association Tennis Club de Nervieux de recréer un lieu de pratique du tennis,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- D'approuver le projet de réalisation d'un cours de tennis,
- D'inscrire la dépense sur le budget 2013, la somme de 30 000 € HT, dont 55 % de subvention, espérée du Conseil Général de la Loire
- De solliciter les aides auprès du Conseil Régional et de l'Etat.
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents y afférant.

REÇU LE

- 7 JUIN 2012

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Fait à Nervieux, le 15 mai 2012

Le Maire

Jacques GUILLERMET

MAIRIE de NERVIEUX

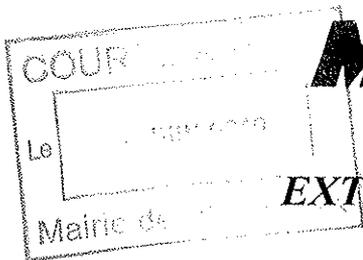


LE MAIRE,

Jacques GUILLERMET

Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr



Mairie de Nervieux

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2012/030

L'an deux mil douze, le vingt cinq mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de NERVIEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Date de la convocation : 15/05/2012

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

ETAIENT PRESENTS : Jacques GUILLERMET, Jean-Luc DURRIS, Serge TAMAIN, Hervé CASTAINGS, Jérôme BRUEL, Arnaud MIGNARD, Virginie BONNET, Patrice GEIGER, Jean-François BAZZARA

Absents : Solange DUTOUR et Gérard BRUEL.

Procurations : Solange DUTOUR à Arnaud MIGNARD et Gérard BRUEL à Jean-Luc DURRIS.

OBJET : SIEL TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES BT SUGNY

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 14 octobre 2011 dans laquelle le SIEL s'engageait à réaliser le renforcement de la ligne basse tension au lieu dit de Sugny. Le montant de la participation communale s'élevait à 1 513 €.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un autre projet de délibération du SIEL pour un montant de 56 294 € concernant les mêmes travaux.

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- **De ne pas approuver** le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune,

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Fait à Nervieux, le 25 mai 2012

Le Maire
Jacques GUILLERMET

MAIRIE de NERVIEUX



LE MAIRE,

Jacques GUILLERMET

REÇU LE

- 7 JUIN 2012

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTRISON

Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr